

Relever le défi de la science et de la technologie.

Accroître la disponibilité de capitaux d'investissement au Canada.

Améliorer le rendement de notre marché intérieur - l'article 121 n'étant pas la seule disposition législative désuète qui confronte consommateurs et fournisseurs.

Ouvrir de nouveaux marchés pour les produits canadiens.

Je demeure convaincu que nous pouvons, tous ensemble, mettre au point les nouveaux outils de concurrence essentiels à notre prospérité. Et, j'espère que le processus de consultations en cours nous permettra d'obtenir un consensus sur la nature des problèmes qui nous attendent de même que sur un plan d'action qui vise à les résoudre.

Le gouvernement fédéral perçoit son rôle, au sein du Programme, comme celui d'un catalyseur à la recherche du consensus. Si le secteur privé, les syndicats et les autres groupes de notre société s'engagent pleinement dans le processus et fait montre de leadership, ces consultations devraient déboucher sur des résultats positifs. Je compte sur votre participation à ces consultations et à l'élaboration du plan d'action qui s'ensuivra.

Les Canadiens et les Canadiennes ont beaucoup à gagner. Rehausser notre compétitivité, cela revient à rehausser notre niveau de vie et à créer une société qui dispose des moyens de subvenir aux besoins des moins fortunés.

Une société qui peut maintenir les programmes sociaux auxquels nous Canadiens accordons tant d'importance.

Une société qui peut maintenir son appui aux arts et à la culture, l'un des traits essentiels à notre identité collective.

Une société qui a les moyens et la volonté de se donner le meilleur système d'enseignement et de formation de la main-d'œuvre au monde.

Plusieurs d'entre vous ont démontré par le passé qu'il était faux de prétendre que la coopération et la concurrence ne font pas bon ménage. Ainsi, dans le contexte de la globalisation des marchés, on doit être en mesure de s'adonner aux deux. Vous avez donné la preuve à nous Canadiens et aux autres pays du monde que le changement et l'innovation étaient le fondement de la prospérité. Pour les sociétés canadiennes déjà aux prises avec la forte concurrence sur les marchés mondiaux, l'établissement d'alliances et la mise en place de techniques innovatrices en matière de commerce n'ont pas un caractère d'exception. Pour la plupart de ces entreprises, l'acquisition d'une telle expertise se veut